

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr : la consultation du [guide d'identification des PAN](#) vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe
(un objet constaté sur une photo ou sur un film **APRES** la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**
- Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni de vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web : www.geipan.fr, onglet « [Recherche de cas](#) » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnsl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Le dimanche 21 février 2021 vers 12 H 30 à Strasbourg / Schiltigheim, je roulais en voiture dans la rue du Marais aux environs du Lycée Emile Mathis (48°36'39.7"N 7°46'00.4"E) pour me rendre dans le quartier de la Robertsau à Strasbourg.

J'ai alors aperçu quelques points lumineux dans le ciel (une poignée, je ne les ai pas comptés).

En voyant le premier point, pendant une fraction de seconde ma première explication fut celle d'un phare d'avion vu de face et en phase d'approche mais j'ai de suite compris qu'il ne pouvait pas s'agir de cela en raison de la présence de quelques autres points relativement espacés.

Quelques secondes plus tard, ayant dû stopper momentanément mon véhicule au niveau du feu rouge du pont Phario (48°36'43.7"N 7°46'02.6"E), j'en ai profité pour essayer d'observer à nouveau ces points et ils étaient toujours là, hauts dans le ciel légèrement devant moi, sur ma droite (en direction du Nord - Est).

Arrivé à ma destination dans le quartier de la Robertsau, je me suis ensuite garé () et en sortant du véhicule j'ai immédiatement scruté le ciel pour vérifier la présence des points lumineux. Je n'ai pas eu à les chercher, ayant de suite repéré devant moi (direction Nord-Ouest) deux d'entre eux, visibles au loin par-dessus le toit d'un immeuble.

J'ai alors saisi mon téléphone pour essayer de les filmer. Il était environ 12 H 39 selon l'exif de la vidéo.

Une vidéo a ainsi pu être réalisée.

Cette vidéo ne restitue pas correctement la luminosité de ces objets, laquelle paraissait à l'œil nu supérieure et les points semblaient alors aussi (a priori) plus lointains que lors des deux premières observations.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

La vidéo est par ailleurs malheureusement de mauvaise qualité (autofocus et forte compression réalisée par le logiciel de mon smartphone).

Deux points lumineux y sont toutefois faiblement perceptibles par intermittence, directement au-dessus de la toiture de l'immeuble ci-avant évoqué, entre les deux pointes de cette toiture.

Après réflexion j'ai pensé qu'il s'agissait de ballons sondes réfléchissant la lumière du Soleil.

Un ami qui s'occupe de la récupération de tels ballons et qui les connaît ainsi très bien m'a toutefois fait part de son scepticisme dans la mesure où selon lui ce type de ballon évoluerait normalement seul et pas à plusieurs.

Il me semble que mon observation peut être facilement vérifiée car elle est précisément située dans le temps, dans l'espace et a été faite en milieu urbain de sorte que d'autres caméras (par exemple de vidéosurveillance extérieure) l'ont probablement également filmée. Il s'agit de la raison pour laquelle j'ai décidé de la signaler.

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue, ...) :

Première observation visuelle : 48°36'39.7"N 7°46'00.4"E (en direction du Nord-Est)

Deuxième observation visuelle : 48°36'43.7"N 7°46'02.6"E (en direction du Nord-Est)

Troisième observation visuelle & vidéo : (en direction du Nord-Ouest)

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

Rue du Marais à Schiltigheim / Strasbourg. Rue de Chambord à Strasbourg.

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Conduite de voiture.

B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

1^{ère} observation visuelle : vue à travers le pare-brise d'une voiture (en déplacement à 50 km / H).

2^{ème} observation visuelle : vue à travers le pare-brise d'une voiture (véhicule à l'arrêt – feu rouge).

3^{ème} observation visuelle & vidéo : vue depuis l'extérieur.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnrl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Conditions d'observation du phénomène

B3. Description du lieu d'observation :

Première observation visuelle : rue du Marais à Strasbourg / Schiltigheim 48°36'39.7"N 7°46'00.4"E (en direction du Nord-Est).

Deuxième observation visuelle : rue du Marais à Strasbourg / Schiltigheim, au niveau du feu rouge du pont Phario 48°36'43.7"N 7°46'02.6"E (en direction du Nord-Est).

Troisième observation visuelle & vidéo : rue de Chambord à Strasbourg (en direction du Nord-Ouest)

B4. Date de l'observation : 21/02/2021 **B5. Heure précise de début** (en heure locale) : 12 H 30 (environ)

B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : 12 H 40

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Non, pas à ma connaissance.

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

B9. L'observation s'est faite de façon : **discontinue (en voiture) puis continue (à l'extérieur)**
(Rayer ou supprimer la mention inutile)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Conduite d'un véhicule. Arrêt feu rouge. Sortie du véhicule après arrivée à destination et stationnement.

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation ?

Le fait d'avoir pu finalement enregistrer une vidéo et de ne pouvoir rien faire de plus. J'ai quitté le lieu.

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Observation visuelle + smartphone type Samsung A50

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Ciel parfaitement dégagé.

B15. Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Soleil plutôt haut compte-tenu de l'heure (sous réserve de la saison hivernale).

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

-

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

-

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

Plusieurs points lumineux mais a priori peu nombreux. Une poignée visibles (non comptés).

C2. Forme :

Plutôt ponctuelle.

C3. Couleur :

Lumière plutôt blanche.

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Luminosité comparable à celle d'un satellite Starlink (lorsqu'il est vu de nuit et à basse altitude). En l'occurrence il faisait jour et le ciel était très lumineux de sorte que la luminosité était en réalité bien supérieure.

Comparable aussi à celle de l'ISS (vue de nuit).

C5. Présence d'une traînée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Non remarquée.

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Taille d'un satellite Starlink (lorsque ce type de satellite est vu en basse altitude et de nuit).

Idem taille apparente de l'ISS la nuit.

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

Non remarqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

Distance impossible à déterminer. Les objets semblaient a priori lointains, hauts dans le ciel et ont été aperçus notamment au loin par-dessus la toiture d'un immeuble.

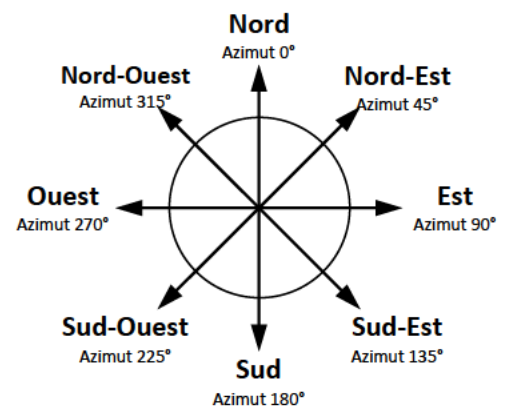
C9. C10. Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Première observation visuelle : 48°36'39.7"N 7°46'00.4"E
(en direction du Nord-Est)

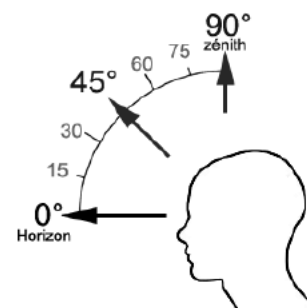
Deuxième observation visuelle :
48°36'43.7"N 7°46'02.6"E (en direction du Nord-Est)

Troisième observation visuelle & vidéo :
(en direction du Nord-Ouest)



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

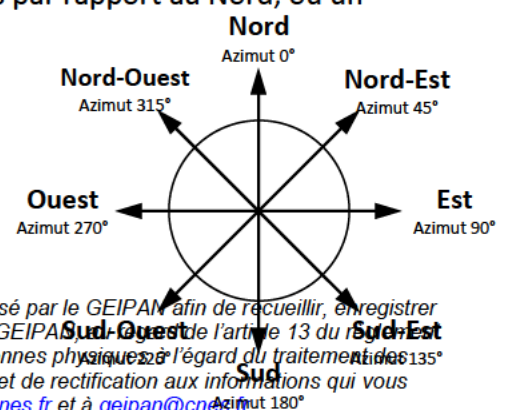
1^{ère} observation visuelle : environ 45 ° (doute)
2^{ème} observation visuelle : entre 45 ° et 60°
3^{ème} observation visuelle & vidéo : entre 45 et 60°



C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

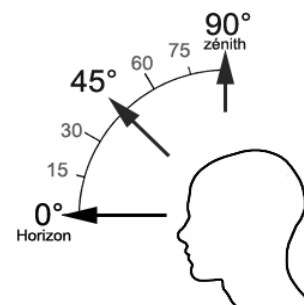
Nord-Ouest ; vu au loin par-dessus la toiture d'un immeuble



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN en vertu de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Environ 45 à 60 °



C13. Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Objets semblant parfois stationnaires ou avec mouvements lents ; parfois les objets semblaient disparaître et apparaître par à coup un peu plus loin. Un éventuel phénomène de scintillement peut fausser l'impression.

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Je ne peux pas me prononcer avec certitude. A priori faible.

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Aucun remarqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Maps (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator, ...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format JPG, png ou PDF.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

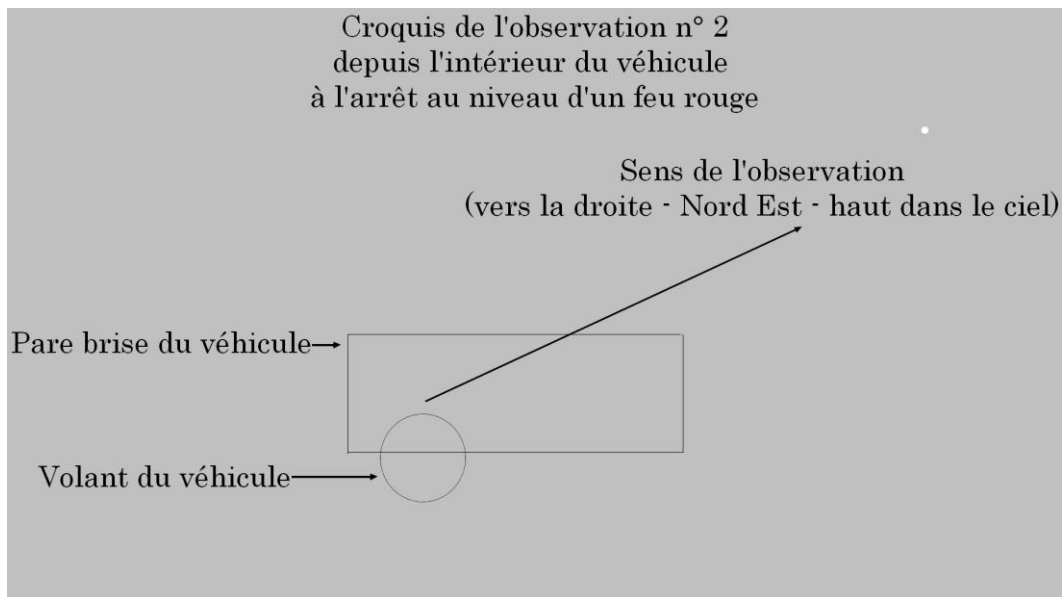
Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le-nous au format JPG, png ou PDF.

- Ci-dessous un croquis sommaire de ma seconde observation ;
- Photos satellite afférentes aux lieux de la 2^{ème} et 3^{ème} observation, communiquées en annexe avec indication des trajectoires d'observation.
- Vidéo de la troisième observation communiquée en annexe avec des éléments visibles en avant-plan (immeuble, arbres, oiseaux) permettant d'apprécier la hauteur et l'échelle apparente, et sur laquelle figurent des points lumineux en arrière-plan.
- Quelques images des points observés, communiquées en annexe (images extraites de la vidéo).

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Croquis de votre observation

*D1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.*



*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Et maintenant ?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Etonnement initial puis souhait de savoir si d'autres caméras (par exemple de vidéosurveillance extérieure) dans la zone ont filmé le phénomène et ce qu'il en ressort.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Consultation d'un ami spécialiste dans la récupération des ballons sonde.

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Ballons sondes envisagés par mes soins, revêtus d'un matériau brillant réfléchissant la lumière du Soleil. Toutefois a priori (de ce qu'il m'a été dit) les ballons sonde n'évolueraient pas à plusieurs dans le ciel.

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

Intérêt cartésien (relativement à leur analyse). Je crois aux solutions les plus simples.

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN ?

Non

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Oui la science et la technologie, notamment si d'autres images ont pu être collectées par des caméras de vidéosurveillance extérieures (il existe dans la zone plusieurs établissements commerciaux en comportant, sous réserve que leurs caméras filment une partie du ciel).

E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ? Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :

Non (aucune modification)

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) : Non
- **Police** (mentionner le commissariat et la date) : Non
- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) : Non.....
- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
- **Internet** (mentionner le site et la date) : Non (sous réserve de la consultation à distance sur un forum privé d'un ami spécialiste de la récupération des ballons sonde)

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI
(Elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.

(Cocher ou supprimer les mentions inutiles)

Questionnaire

Croquis du phénomène observé (nombre : 1)

Carte(s) ou plan(s) (nombre : 2)

Photographie(s) de l'observation (nombre : 6)

Vidéo(s) de l'observation (nombre : 1)

Photographie(s) de l'environnement (nombre :)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier tous les éléments de témoignage fournis par le témoin (questionnaire, compléments éventuels, ...) et les conclusions établies par le GEIPAN sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussigné

.....,
certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à STRASBOURG

Le 24 février 2021

Signature

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

Ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN
Centre national d'études spatiales
DSO/DA//GEIPAN
18 avenue Édouard Belin,
31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*